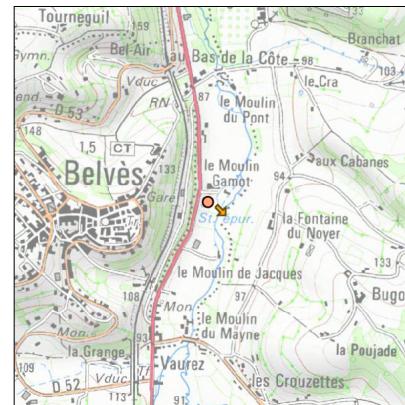
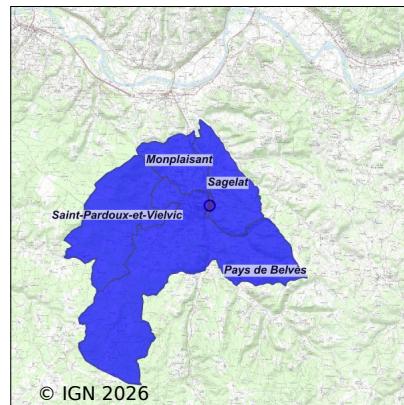


# Système d'assainissement 2023

## BELVES

### Réseau de type Séparatif



## Station : BELVES

Code Sandre	<b>0524035V003</b>
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE ET
Nom de l'exploitant	COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEE DE LA DORDOGNE ET
Date de mise en service	septembre 2013
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk, Ngl et Pt phy-chi)
Capacité	1 800 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	108 Kg/j
Charge nominale DCO	216 Kg/j
Charge nominale MES	162 Kg/j
Débit nominal temps sec	270 m <sup>3</sup> /j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Boues activées faible charge, aération p, Traitement physico-chimique en aération
Filières BOUE	File 1: Filtres plantés de roseaux
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	542 838, 6 410 628 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - La Nauze

## Chronologie des raccordements au réseau

### Raccordements communaux

- 100% de Monplaisant depuis 1964
- 100% de Pays de Belvès depuis 1964
- 100% de Sagelat depuis 1964
- 100% de Saint-Pardoux-et-Vielvic depuis 1964

### Observations SDDE

#### Système de collecte

La station dépuration a reçu 90 000 m<sup>3</sup> deffluents en 2023.

Il est à noter également que la station dépuration est équipée dun bassin tampon dun volume de 250 m<sup>3</sup> qui permet dadmettre et de lisser les à-coups hydrauliques issus des événements pluvieux. Les déversements sur le point A2 (au niveau du poste de relevage) sont la plupart du temps occasionnés par des pluies orageuses, abondantes et de courtes durées, provoquant de grosses arrivées hydrauliques sur la station. Le poste de relevage est alors incapable de relever toutes ces eaux vers le bassin tampon, le surplus étant alors déversé par le trop plein vers le milieu naturel.

En 2023, il a été mesuré 31 jours de déversements au point A2 (pour 4 en 2022) et 48 jours de dépassement de capacité hydraulique nominale (pour 7 en 2022).

En moyenne la station a reçu 247 m<sup>3</sup>/jour soit environ 65% de sa capacité hydraulique.

2400 ml de canalisations ont été hydrocurés. Les postes de Fongauffier, Marcillac, Grimaudou et HLM Marquisat ont été hydrocurés 2 fois.

#### Station d'épuration

Deux mesures d'autosurveillance réglementaire ont été réalisées sur la station en 2023. La première mesure réalisée le 23 août atteste que les rendements épuratoires sont très bons sur la pollution organique, acceptables pour les MES. En revanche, pour les paramètres azote global et phosphore total les exigences réglementaires n'ont pas été respectées à cause dun défaut de réglage daération.

Lors de la seconde mesure du 8 novembre, la totalité des paramètres respectait les exigences de l'arrêté préfectoral.

Les tests hebdomadaires sur les formes azotées et le phosphore ainsi que les tests effectués par le SATESE témoignent d'une bonne qualité de l'eau traitée.

En début d'année 2023, la roue du pont racleur a été alésée deux fois suite à une panne de celui-ci entraînant des remontées de boues. Ces boues ont été aspirées et déversées dans un des lits de séchage plantés de roseaux.

Une nouvelle batterie de l'automatic de télégestion a été commandé suite à un défaut dû à un défaut d'usure.

Le fonctionnement de la station est très bon avec des réglages optimisés. Le cahier d'exploitation est renseigné dans les détails.

#### Sous produits

Les extractions de boues fraîches (à partir du bassin daération) se effectuent du lundi au vendredi, une fois par journée, vers les lits de séchage.

Leurs quantités sont évaluées précisément du fait de l'existence d'un débitmètre électromagnétique et d'analyses de sécheresse régulières.

La quantité de boues produites a diminué cette année : 16 tonnes de matières sèches en 2022 contre 15 tonnes en 2023.

Production de boues théorique (kg de MS) : Entre 17 000 et 21 000

Production de boues réelle (kg de MS) : 15 180

Ecart : 11 à 28%

La production de boues théorique annuelle est calculée à partir des bilans pollution réalisés en 2023.

En 2023, une seule campagne de transfert de boues a été effectuée du silo de la station du camping du Moulin de la Pique vers les lits de séchages plantés de roseaux. Elle s'est déroulée du 20 au 22 juin 2023 pour 56 m<sup>3</sup> à 10.6 g/L ; soit un total de 594 kg environ de boues (exprimées en matière sèche).

Une analyse a été réalisée au préalable. Tous les paramètres sont conformes. L'intervention s'est déroulée dans de bonnes conditions sans perturbation particulière avec les retours en tête des percolats.

Les lits de séchage fonctionnent bien, les roseaux sont denses et bien développés.

Les refus de tamisage sont quantifiés et évacués avec les ordures ménagères.

## Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0524035V001      BELVES (MONPLAISANT)

### Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	490 m3/j	181 %			490 m3/j	
DBO5	92 Kg/j	86 %	195 mg/l	97 %	2,6 Kg/j	5,5 mg/l
DCO	232 Kg/j	107 %	490 mg/l	92 %	18,6 Kg/j	38 mg/l
MES	135 Kg/j		285 mg/l	93 %	9,8 Kg/j	20,5 mg/l
NGL	23,4 Kg/j		49 mg/l	70 %	7 Kg/j	15,1 mg/l
NTK	23,4 Kg/j		49 mg/l	73 %	6,3 Kg/j	13,7 mg/l
PT	2,9 Kg/j		6,1 mg/l	88 %	0,4 Kg/j	0,7 mg/l

## Problèmes rencontrés en 2023

### Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
... à l'atteinte des performances européennes	Non
... à l'autosurveillance	Non
... à l'exploitation des ouvrages	Non
... à la production des boues	Non
... à la vétusté	Non
... à la destination des sous-produits	Non

## Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0524035V003>